asiabe
Association scolaire
intercommunale
Apples-Bière et environs

Sévery, le 2 mars 2023

Préavis No 03/2023
du Comité Directeur au Conseil
intercommunal concernant

Etude de faisabilité d'un nouveau bâtiment scolaire : crédit préliminaire de Fr. 40'000.--

****

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit préliminaire lié à la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Apples.

Contexte général

Le nombre d'élèves de l'ASIABE a atteint un seuil critique ces dernières années. Cela se traduit par le fait que toutes les salles de classes disponibles dans les différents collèges sont utilisées par des effectifs régulièrement trop élevés en regard des normes définies par la LEO. La création de nouveaux locaux est donc inéluctable.

Pour rappel, cette problématique a obligé l'ASIABE à installer des portacabines provisoires à Apples en 2020 et de probablement répéter l'opération en 2023. Face à cette situation, et comme le Conseil Intercommunal l'a accepté avec le préavis 01/2022, le CoDir a commandé une mise à jour de l'étude démographique Microgis. Cette dernière porte sur l'évolution des effectifs à l'horizon 2040. Elle a été rendue en août 2022 et présentée aux membres du CI. Cette étude très complète a ensuite été transmise à la DGEO, et l'ensemble de l'organisation scolaire de l'ASIABE a été analysée, en collaboration avec la direction de l'Etablissement.
Il est apparu que la résolution des problèmes actuels passe par la création d'un collège supplémentaire à Apples comprenant onze salles de classes et l'extension du collège de Pampigny en y créant quatre salles de classes. Ces nouvelles installations permettront ainsi d'ouvrir au moins une classe supplémentaire par niveau, tout en recréant l'espace nécessaire au bon fonctionnement de l'école, par exemple pour le dédoublement momentané de classes, les cours à option pour les secondaires, ou les appuis.

En plus des salles de classes, d'autres locaux sont nécessaires à la vie scolaire : la bibliothèque installée provisoirement dans les portacabines devra être intégrée dans la nouvelle construction. L'ajout de classes entraine inéluctablement l'adjonction de salles de sports supplémentaires, car en effet, les deux salles du site d'Apples sont déjà à saturation.
A la suite d'une analyse complète, une salle de sport double (VD4) devrait être intégrée au projet. De même, un réfectoire suffisamment grand pour accueillir les élèves du site reste à créer. Aujourd'hui, celui-ci manque cruellement, malgré les directives cantonales. Le foyer du collège Léman permet d'accueillir seulement 80 élèves sur les 265 que compte le secondaire, ce qui n'est clairement pas suffisant.
En ce qui concerne les besoins de l'ASIABE, il est nécessaire de créer des volumes pour les sites parascolaires d'Apples dans une unité parfaitement adaptée à l'accueil d'enfants d'âge variable et répondant aux standards définis par l'OAJE. Si la qualité de la prestation est

régulièrement soulignée par les usagers, et le succès des Trésors de l'ASIABE l'atteste, le seul bémol concerne les infrastructures. Ce projet permettra enfin d'y remédier.
A ce stade, le programme des locaux n'est pas encore figé et devra être affiné jusqu'au crédit d'étude soumis à votre assemblée dans le courant 2023.

Le CoDir a approché le bureau d'assistance à maître d'ouvrage (BAMO) F-Partenaires, spécialisé dans les constructions scolaires. Ce dernier est venu présenter les diverses options liées aux marchés publics lors de la séance du CI du 13 octobre 2022. Il faut dans un premier temps vérifier la faisabilité du projet sur les terrains à disposition.

PRESTATIONS DU BAMO

Ainsi, selon la demande formulée, voici ci-dessous les prestations liées aux différentes étapes à réaliser pour ce mandat, soit :

Phase 1 : analyse des besoins

- Montage du dossier de base et prise de connaissance de la documentation existante
- Analyse du programme des locaux pré-établi et du site envisagé
- Consultation des parties prenantes du projet, deux séances de travail
- Finalisation du dossier de programmation des locaux
- Pré-évaluation du coût de l'opération
- Mise au point du planning prévisionnel de l'opération selon les différents processus de construction possible
- Elaboration du livrable pour décision du CoDir de l'ASIABE
- Accompagnement dans les diverses étapes du processus de validation
- Gestion administrative du dossier durant cette étape

Phase 2 : études préliminaires - faisabilité

- Mise en place de la procédure de consultation auprès de spécialistes choisis par le MO, pour étude de faisabilité, étude géotechnique et autre étude au besoin, y compris adjudications et contrats
- Organisation et pilotage des séances de travail avec les mandataires
- Organisation et pilotage des séances mensuelles de commission de Pilotage (COPIL)
- Elaboration du livrable, étude de faisabilité, pour validation du CoDir de l'ASIABE
- Accompagnement dans les diverses étapes du processus de validation
- Gestion administrative du dossier durant cette étape

Phase 3 : crédit d'étude

- Evaluation du coût du crédit d'étude, suivant le processus de construction choisi
- Aide à l'élaboration du crédit d'étude
- Décision du CoDir de l'ASIABE de poursuivre l'opération – Préavis pour crédit d'étude

Offre de prestations BAMO pour ces trois phases :	**Fr. 26'000.--**
Prestations de mandataires (phase 2) :	**Fr. 14'000.--**
TOTAL	**Fr. 40'000.-- TTC**

FINANCEMENT

Le financement de ce crédit préliminaire sera assuré par un crédit complémentaire au budget 2023, dans le compte 500.110.3185 - honoraires administratifs.

PLANNING DU MANDAT

- Adjudication préalable au BAMO, selon entente avec la commission construction : janvier 2023
- Analyse des besoins, étude de faisabilité, crédit d'étude : février à août 2023

La programmation de la suite du processus d'étude du projet et de construction dépendra du choix de l'ASIABE sur le mode de construction, à savoir en processus classique avec appels d'offres de mandataires et appels d'entreprises, ou en processus de réalisation par une entreprise totale après dépôt du dossier d'enquête. D'autres processus sont possibles, et ce sera le résultat de l'étude de faisabilité qui nous permettra de prendre cette décision stratégique selon nos objectifs prioritaires.

CONCLUSIONS

Le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- vu le préavis N° 03/2023 du Comité Directeur,
- ouï les rapports de la commission gestion/finances et de la commission de construction,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide

a) d'accorder un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de l'année 2023 de Fr. 40'000.-- pour une étude de faisabilité d'un nouveau bâtiment scolaire à Apples ;

b) de mandater la société F-Partenaires SA pour organiser et suivre la procédure jusqu'au crédit d'étude.

Ce préavis a été adopté par le Comité Directeur de l'ASIABE dans sa séance du 2 mars 2023.

Pour le Comité Directeur

Le Président	La Secrétaire
Cédric Beaud	Stéphanie Baud

Annexes : - organigramme du projet
- planning intentionnel

ORGANIGRAMME DU PROJET

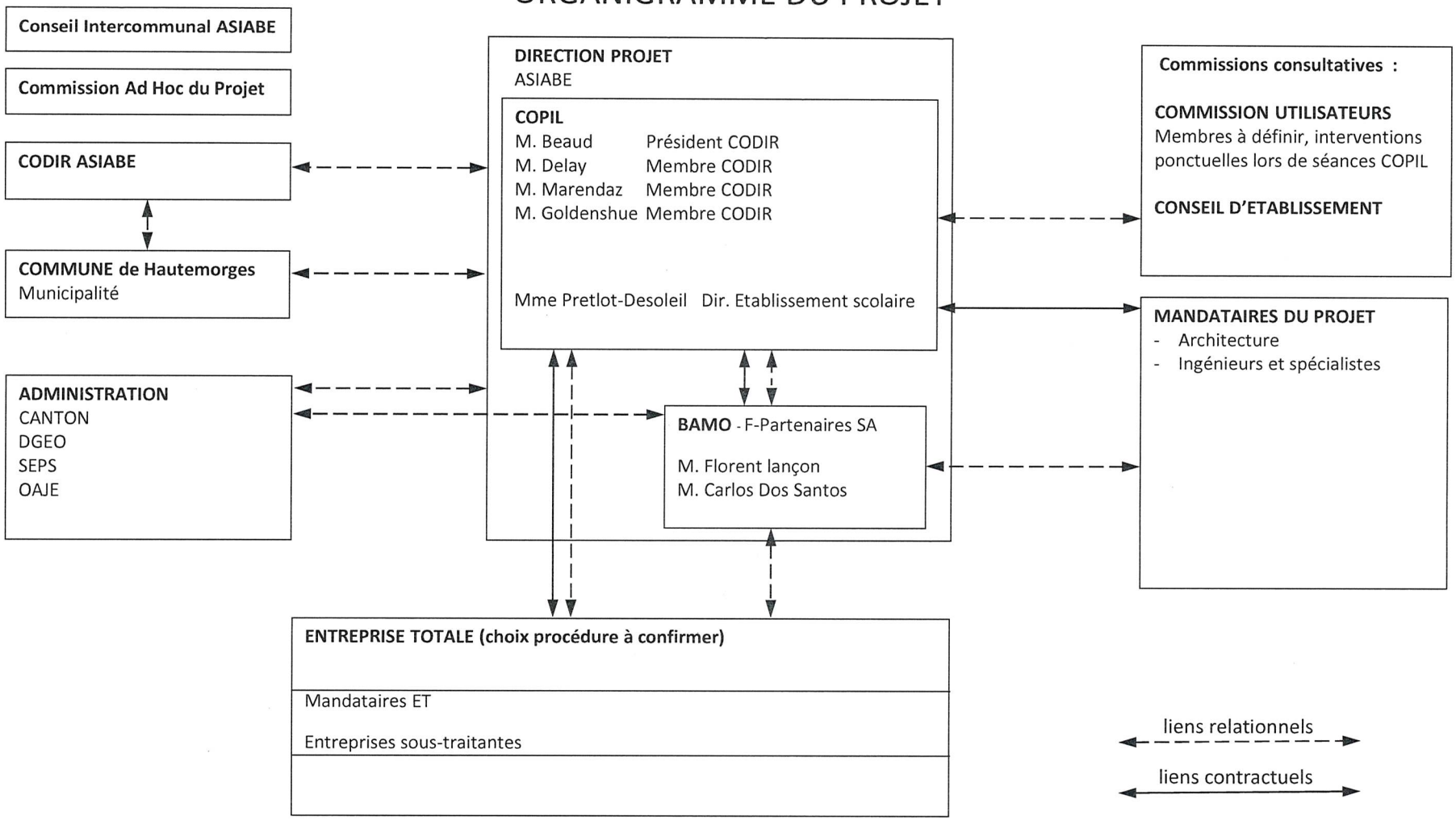

ASIABE - projet de construction scolaire à Apples

F-Partenaires sa
ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE

Lausanne, 22.02.2023

PLANIFICATION GENERALE DE L'OPERATION

Action	Resp	2023 janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	aoû	sept	oct	nov	déc	2024 janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	aoû	sept	oct	nov	déc	2025 janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	aoû	sept	oct	nov	déc	2026 janv	fév	mars	avr	mai	juin	juill	aoû	sept	oct	nov	déc
Appel d'offres mandataires SIA 144 et AO Entreprise Totale - Procédure souhaitée par ASIABE - V1 procédure classique																																																	
Validation type de procédure et vote crédit études préliminaires	*MO*	janv. 2023																																															
Etude des besoins, programme fonctionnel, estimation des coûts	*MO/AMO*		février-avril 2023																																														
Etude de faisabilité (projet implantation, volumétrie, descriptif)	*architecte*				mai-juillet 2023																																												
Vote Crédit d'étude	*MO*								août 2023																																								
Appel d'offres à mandataires sur invitation	*MO/AMO*									septembre-cotobre 2023																																							
Projet + Soumissions + Enquête	*MAND*													novembre 2023 - juin 2024																																			
Appel d'offres à Entreprises Totales, procédure ouverte	*AMO*																			juillet-septembre 2024																													
Préparation préavis crédit de construction	*COPIL*																					septembre-octobre 2024																											
Vote Crédit de construction	*MO*																							décembre 2024																									
Dossier d'autorisation de construire (procédure 7 mois)	*COMMUNE*																																																
Adjudication-contrat Entreprise Totale	*MO/AMO*																							décembre 2024																									
Planification exécution	*ET*																									décembre 2024 - mars 2025																							
Exécution des travaux	*ET*																												durée maxi des travaux 17																			
Mise en exploitation	*MO/AMO*																																																Rentrée scolaire août 2026